

**NOUS SOMMES**

**LÀ**

**POUR  
FORMER**



**PROGRAMME**

**CERTIFICAT**

**COORDONNATEUR DE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS**

**-IDEC-**

**RNCP 34963**



## **PUBLIC CONCERNÉ**

Infirmiers diplômés d'État exerçant ou souhaitant exercer la fonction de Coordonnateur de Parcours d'Accompagnement et de Soins - IDEC dans le secteur sanitaire ou médico-social.

## **PRÉ-REQUIS**

- Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier.
- Les ressortissants de la communauté européenne doivent posséder une autorisation d'exercice du métier d'infirmier en France.
- Être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier depuis 2 ans.
- Faire un stage (70h) en établissement pendant la formation, pour les personnes qui ne sont pas en poste d'IDEC

## **CONDITIONS D'ACCÈS**

A l'inscription, le candidat devra produire son diplôme d'Etat d'infirmier, un CV et une lettre de motivation, le dossier d'inscription transmis ainsi que copie sa pièce d'identité. Un entretien de motivation à distance a lieu avec le responsable pédagogique. Il permet au candidat de présenter son expérience, son parcours et ses réalisations ainsi que son projet professionnel, sa motivation, son intérêt pour la fonction et ses perspectives professionnelles.

## **MÉTIER ET FONCTIONS VISÉES**

Le Coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins exerce son métier au sein de structures telles des hôpitaux/cliniques, des EHPAD, des SSIAD, des FAM/MAS ou des centres médico-sociaux. Positionné au sein d'un réseau d'acteurs internes et externes, le Coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins exerce cette fonction de coordination afin d'assurer la continuité et la qualité du parcours d'un patient / bénéficiaire, depuis le début de sa prise en charge par la structure, jusqu'à la fin de celle-ci.

Dans ce cadre, il se situe dans l'accompagnement et la formation des équipes de soins et des équipes d'animation et d'accompagnement, auprès desquelles il exerce une fonction hiérarchique. Il s'inscrit dans l'équipe d'encadrement de l'établissement dans lequel il constitue un rouage essentiel et central dans l'organisation du « prendre soin » des personnes accueillies.

Il applique des dispositions organisationnelles et réglementaires garantissant le bon fonctionnement de la prise en charge des soins et l'application des bonnes pratiques professionnelles.

Les débouchés professionnels possibles à l'issue de ce cursus, quel que soit le secteur privé ou public : infirmier coordinateur, responsable de service, adjoint à la direction secteur sanitaire et médico-social.



## **FINALITÉ DE LA FORMATION**

La formation vise à accompagner les stagiaires, à acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins afin de manager et d'optimiser le fonctionnement d'un service de soins dans une structure sanitaire ou médico-sociale, conformément à la législation en vigueur, à la réglementation, et en s'inscrivant dans une démarche qualité.

Ces compétences sont structurées en 3 blocs et portent sur les champs suivants :

- Bloc de compétences N°1 : Management du parcours du bénéficiaire et coordination de la continuité des soins.
- Bloc de compétences N°2 : Gestion des Ressources Humaines et Management d'équipe.
- Bloc de compétences N°3 : Contribution au fonctionnement de la structure et au développement de projets.

## **OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION**

Les compétences professionnelles visées par la formation :

### **Bloc N°1**

- Évaluer les besoins en termes de soin et d'accompagnement d'une personne afin de décider ou non de son admission.
- Organiser les modalités de mise en œuvre des projets de soins et des projets personnalisés.
- Organiser le travail en mettant en œuvre des solutions qui contribueront à en optimiser le fonctionnement.
- Piloter, en les coordonnant, l'ensemble des activités à réaliser afin d'assurer la continuité des soins en interne.
- Piloter le projet de soins des bénéficiaires, en gérant les relations avec l'ensemble des partenaires.
- Gérer les risques liés entre autre à l'approvisionnement, la gestion et l'utilisation des médicaments et du matériel médical.

### **Bloc N°2**

- Gérer les ressources humaines en collaborant au recrutement de nouveaux salariés.
- Manager son équipe.

### **Bloc N°3**

- Collaborer au management de son institution en déterminant les orientations à développer et les projets à mettre en œuvre.
- Piloter ou superviser le pilotage d'un projet, en déterminant les modalités de sa mise en œuvre et de son suivi.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier et maîtriser les différentes dimensions de la fonction de coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins en structures sanitaires et médico-sociales.
- Organiser le parcours du bénéficiaire en impliquant la personne et son entourage.
- Piloter les projets de soins et le projet personnalisé du bénéficiaire en lien avec tous les partenaires.
- Gérer et entretenir les liens interprofessionnels en interne et les partenariats avec les structures externes.
- Manager son équipe en favorisant le développement des compétences.
- Piloter les projets internes en collaboration avec l'équipe.
- Collaborer dans le management des projets institutionnels.
- Comprendre et formaliser la démarche qualité et de gestion des risques en structure de soins.

## STRUCTURATION ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Bloc N°1 : Management du parcours du bénéficiaire et coordination de la continuité des soins - 45 heures**
  - Module 1.1 : Accueil et intégration du bénéficiaire au sein d'une entité médicale ou médico-sociale - 3,5h  
Contenus : La préparation à l'accueil des bénéficiaires (évaluation, visites en amont, consentement...), les besoins des bénéficiaires, l'élaboration des parcours, la gestion administrative en lien avec l'accueil.
  - Module 1.2 : Pilotage du projet de soin et du projet personnalisé - 3,5h  
Contenus : Pilotage du projet personnalisé.
  - Module 2 : Organisation du travail - 7h  
Contenus : Analyse de l'activité, organisation des activités (hiérarchies, répartition des tâches), gestion des plannings.
  - Module 3 : Pilotage de la continuité des soins et coordination interne - 7h  
Contenus : Communication des processus et de coordination des soins en interne, supervision et contrôle des activités (remédiation, sanction), coordination interne de la continuité des soins, les écrits professionnels (dossiers, événements indésirables, transmissions ciblées...) et transmissions orales.
  - Module 4 : Pilotage de la continuité des soins et coordination externe - 14h  
Contenus : Réseaux de partenaires (domicile, établissements sociaux, médico-sociaux, sanitaires, institutionnels), coordination et collaboration en externe, coordination des parcours, politiques médico-sociales/sanitaires et environnement réglementaire, politiques budgétaires (7 h).
  - Module 5 : Gestion de la logistique au niveau des médicaments et matériel médical - 7h



Contenus : Gestion des stocks, gestion des risques et circuit du médicament

- Accompagnement collectif : 3h
- **Bloc N°2 : Gestion des ressources humaines et management d'équipes - 60 heures**
  - Module 1 : Gestion des ressources humaines - 28h  
Contenus : Compétences individuelles - collectives, activités - travail réel et prescrit, aspects juridiques : contrats, période d'essai, congés, temps de travail, champ de compétence et responsabilité, droits des patients, fiche de poste, plan de formation, entretien d'embauche, entretien d'évaluation, modes de communication, techniques de reformulation et de synthèse.
  - Module 2 : Management d'équipe - 28h  
Contenus : Fondamentaux du management, rôle et compétences du manager, positionnement de l'infirmier coordinateur, conduite du changement, délégation, supervision et contrôle des activités, levier et frein de la motivation, gestion du conflit.
  - Accompagnement collectif : : 4 h
- **Bloc N°3 : Contribution au fonctionnement de la structure et au développement - 42 heures**
  - Module 1 : Collaboration au management institutionnel - 21h  
Contenus : Démarche qualité, audits, évaluation et certification, analyse de pratiques professionnelles, projet de service, d'établissement, qualité de vie au travail.
  - Module 2 : Pilotage de projets internes à la structure - 14h  
Contenus : Méthodologie de projet (caractéristiques, acteurs, instances, outils de gestion de projet, phases de la gestion de projet, évaluation d'un projet), mise en œuvre.
  - Accompagnement collectif : 7h

## RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS D'APPUI

- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation
- Enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles le 14 octobre 2020. Lien : <http://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34963/>

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques interactives s'appuyant sur la mobilisation des capacités et savoir-faire en situation de formation en groupe en prenant en compte l'expérience professionnelle. Apprentissage mixte (Blended learning) en présentiel ou en e-learning.



Les ressources pédagogiques prennent en compte les modalités digitales (LMS, wooclap, des vidéos, ..) et non digitales (analyse de cas, ateliers pratiques, retour d'expériences).

Les supports de cours sont mis à disposition des participants.

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en centre de formation ou à distance.

## INTERVENANTS

- Infirmier Coordinateur
- Cadre de santé
- Directeur, responsable des ressources humaines, responsable financier, responsable qualité, de structures médico-sociales et/ou sanitaires
- Professionnel du secteur médico-social, sanitaire expert dans la gestion et le pilotage de parcours ou projet de soin/projet personnalisé
- Expert du droit du travail, droit social, droit de la santé

## DURÉE

- Formation en cursus complet : 147 heures d'enseignement en centre ou 21 jours, à raison de 7h par jour + 1 jour dévaluation
- Formation en cursus partiel :
  - Bloc N°1 : 45 heures
  - Bloc N°2 : 60 heures
  - Bloc N°3 : 42 heures
- Un stage de 70 heures (voir conditions d'accès).
- La formation est organisée en discontinue sur une période qui n'excède pas 1 an.

## TARIFS 2022

Cette certification et la formation associée est éligible au CPF.

Code CPF : 34963

- Cursus complet :  
3715 €
- Cursus partiel :
  - Bloc N°1 : 1133 euros
  - Bloc N°2 : 1511 euros
  - Bloc N°3 : 1054 euros
- En candidat libre en cas d'échec au jury de la session initiale :  
100 € pour le passage devant un nouveau jury

Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.





## DATES DES SESSIONS 2022-LYON

- SESSION 1 : du 03/03/2022 au 07/07/2022
- SESSION 2 : du 08/09/2022 au 20/12/2022

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

- Promotion de 12 à 14 professionnels maximum

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Etablissement
- OPCO
- Personnel
- Mixte

## VALIDATION

**Évaluation** : A la fin de chaque bloc de compétences une évaluation normative est organisée. Elle porte sur l'acquisition des connaissances et des capacités acquises nécessaires à l'exercice du métier selon les modalités suivantes :

- Bloc 1 : Rapport écrit. Etude de cas centrée sur une situation réelle. Travail individuel. Production écrite.
- Bloc 2 : Mise en situation d'entretien. Travail individuel. Production orale.
- Bloc 3 : Rapport écrit complété par une présentation orale. Présentation du pilotage de projet centrée sur une situation réelle. Production collective.

**Sanction** : Le Certificat Coordonnateur de Parcours d'Accompagnement et de Soins, niveau de qualification 6 (licence/master 1), est délivré par la Croix Rouge française aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'évaluation de la totalité des blocs.

## ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), la Croix Rouge française s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S. AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD-HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.



Formation

## **ADRESSES**

**CRFP de la Croix-Rouge Auvergne-Rhône-Alpes :**

**Site de Lyon :**

IRFSS Lyon  
115 Avenue Lacassagne  
69003 LYON

## **CONTACTS INSCRIPTION**

**Dominique Delhez – Responsable pédagogique :**

Mail : [dominique.delhez@croix-rouge.fr](mailto:dominique.delhez@croix-rouge.fr)

**Carmélite Hazal – Assistante formation :**

Tel : 04 72 11 55 74

Mail : [carmelite.hazal@croix-rouge.fr](mailto:carmelite.hazal@croix-rouge.fr)